

Renouvellement LE MAG

Le magazine participatif du renouvellement urbain N°4 MAI - JUIN 2016



ICI PAGE 5

MIRAMAS

Le pari de l'ouverture



NOUS
PAGE 6

Perpignan, L'Atelier d'urbanisme



POLITIQUE PAGE 12

Hélène Geoffroy,
secrétaire d'État
en charge de la
politique de la Ville



OUTILS PAGE 10

LA MAISON QUI DÉMÉNAGE

AGENCE PAGE 15

Quand l'École urbaine pense l'école

AGGLOS

PAGE 8



Les protocoles, ça avance !

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

Le mot de la rédaction

Avec le forum La Réunion-Mayotte, début juin, le cycle 2015-2016 des FRARU s'achève. Ces rencontres qui se sont succédées ces derniers mois, accompagnant la mise en route du NPNRU, ont été, de son propre avis, précieuses pour la

communauté professionnelle. Celle-ci s'est ainsi saisie pleinement des nouveaux enjeux du renouvellement urbain et, partout, les protocoles de préfiguration sont, à des degrés divers, en cours d'élaboration. Quelques exemples, parmi les plus

avancés à l'heure actuelle, en sont donnés dans ce numéro. Un travail partenarial dont on sait la complexité mais qui avance désormais à grand pas. Et déjà, à l'horizon, de premières opérations de nouveau programme se dessinent !

Merci à vous !

Le numéro que vous avez entre les mains fait la part belle aux contributions que la rédaction a reçues tout au long de sa préparation. Aussi, nous avons souhaité mettre à l'honneur ceux qui font vivre ce magazine participatif.

Imitez-les, envoyez-nous vos sujets sur www.digimaganru.fr



Bernard Moreau, Julien Carboneil et Olivier Amiel
L'Atelier d'urbanisme, Perpignan



Philippe Leterme
Ville de Meaux



Vianney Barbin
Villes au Carré



Olivier Launay
Habitat et Humanisme



Alain Fourmont
Association Libi Na Wan



Patrice Cieutat
Fondation de France



Aline Rollin
Tours Habitat



Hélène Gros
ANRU

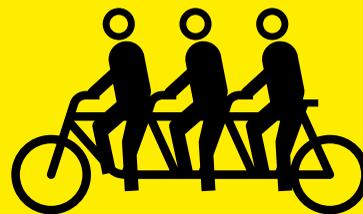


Ce pictogramme signale, dans **LE MAG** et dans **LE DigiMAG**, les contenus que vous avez proposés à la rédaction et que nous publions.

→ **APPEL À CONTRIBUTIONS**

C'est l'agгло qui pilote

La nouvelle politique de la Ville et le NPNRU privilégient une approche des projets à l'échelle de l'agglomération. Vous connaissez un quartier où a été mis en place une initiative, un programme ou un dispositif en rapport avec le renouvellement urbain et piloté par l'intercommunalité ? Cela nous intéresse !



Magazine publié par l'ANRU, 69 bis rue de Vaugirard, 75006 Paris • Directeur de publication : Nicolas Grivel • Directrice de la rédaction : Élisabeth Broge • Rédacteur en chef : Jean-Denis Espinas • Coordination éditoriale : Béatrice Rochat • Secrétaires de rédaction : Marie-Émilie Christofis, Gabriel Henry • Ont contribué à ce numéro : Alessandro Casamento, Marie-Émilie Christofis, Jean-Denis Espinas, Diane Guilbot, Gabriel Henry • Conception & réalisation : à vrai dire la ville • Graphisme : Flgraf / François Lemaire, Sonia Blanchard • Impression : édiphisme • Imprimé sur papier recyclé

CAYENNE VILLAGE CHINOIS

Signature
de la convention
2008

6 629
habitants

154,4 M€
montant de
l'investissement
global

42,5 M€
montant
de la participation
de l'ANRU
soit **30%** de
l'investissement
total

397
logements démolis

681
logements
reconstruits

412
logements
réhabilités



Projet d'aménagement
des berges du canal Laussat

MUTATION CRESCENDO

En bordure du centre-ville, le Village Chinois occupe une place de choix dans l'agglomération cayennaise, mais souffre d'un délabrement de longue date et d'une mauvaise image. Afin d'inverser la tendance, une profonde transformation s'engage et prendra toute son ampleur dans les années à venir.

Avec sa trame en damier et un bâti de style créole aux qualités architecturales certaines, le Village Chinois est un quartier typiquement cayennais, mais dans un état de dégradation parfois avancé. Il a fait l'objet, dès 2008, d'un projet de rénovation - le PDRU1 - dans le cadre du PNRU. « Une large part des interventions se sont alors concentrées sur les berges du Canal Laussat, qui sépare le Village Chinois du centre-ville historique, ainsi que sur la réhabilitation du pont Catayée, une opération emblématique participant au désenclavement du quartier, explique Sophie Patruno,

chef de projet Développement et rénovation urbaine à la Ville de Cayenne. *Mais c'est davantage dans les années qui viennent que la mue va véritablement s'opérer* ».

INTENSIFICATION

Un second projet, intégré au NPNRU, est aujourd'hui sur les rails. Le protocole de préfiguration de ce PDRU2, en cours d'élaboration, devrait être signé dans les mois prochains. Il sera notamment axé sur la résorption de l'habitat insalubre, secteur peu investigué jusqu'à présent, ainsi que sur les problèmes liés aux réseaux d'eau et d'électricité. La programmation devrait également compter de nouveaux équipements publics (groupe scolaire, salle de sport...).

En parallèle, d'autres opérations seront bientôt lancées au titre du Programme Investissements d'Avenir, le quartier étant l'un des lauréats de l'Appel à Manifestations d'Intérêt « Ville et territoires durables », lancé en avril 2015 et porté par l'ANRU. Elles concrétiseront trois axes : l'auto-construction et l'auto-réhabilitation avec les habitants, en favorisant le recours à des solutions innovantes, la gestion des déchets dans l'espace public – une problématique jugée primordiale par les habitants membres du Conseil citoyen – et la création d'une pépinière d'entreprises multi-sites, réinvestissant temporairement des « dents creuses ».

« Nous voulons changer l'image de ce quartier, qui dispose d'un gros potentiel, souligne Sophie Patruno. L'idée est de créer une nouvelle dynamique, de tester des dispositifs innovants et de faire du Village Chinois un quartier pilote ».

ZOOM

AXE MAJEUR



Scindant la ville d'est en ouest, le canal Laussat apparaît aujourd'hui comme une frontière virtuelle entre l'hypercentre et les quartiers sud, plus défavorisés. Le projet d'aménagement de ses berges, porté par la ville à travers le projet de rénovation urbaine, prévoit la création d'espaces publics cohérents avec la fonction urbaine du canal, l'aménagement des deux entrées du site afin de mettre en valeur ses perspectives et la réalisation de voies cyclables et piétonnes favorisant la circulation douce. Un travail approfondi sur la dimension paysagère permettra de lui donner une réelle identité. En amont, une consolidation des berges est nécessaire. La ville travaille actuellement sur un séquençage de cette opération dans le temps, les derniers diagnostics géotechniques ayant révélé que son coût sera plus élevé qu'estimé initialement.



VERSION INTÉGRALE
SUR LE DIGIMAG



© AXIS ARCHITECTURE

ANNONAY

UNE PLACE QUI COMPTE



Après un important travail de concertation avec les habitants et quatre mois de travaux, la ville d'Annonay vient d'inaugurer la nouvelle place Poterne. Le projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme quartiers anciens (PNRQAD) mené par l'ANRU, installe un design très contemporain au cœur du centre historique. Un « ruban » de bois coloré offre de multiples assises et relie désormais les deux espaces de la placette, le haut et le bas, atténuant ainsi la différence de niveaux.



© VILLE D'ANNONAY

EPERNAY PARKING REMIXÉ

Réhabiliter et requalifier entièrement un ancien parking-silo, est-ce possible ? La ville d'Eprenay répond par l'affirmative. Pour preuve, le bâtiment de trois étages dans le quartier du Bernon, inutilisé depuis plusieurs années et qui connaîtra bientôt une nouvelle vie. Les travaux, qui doivent s'achever courant juin, laisseront place à un lieu pluriel. L'ancien parking accueillera en effet le service Espaces Verts de la Ville, une association d'insertion professionnelle et des boxes pour les riverains.

MAMOUDZOU

MAYOTTE POURSUIT SON RENOUVELLEMENT

Le quartier de M'Gombani, à Mamoudzou, bénéficiera à nouveau de financements de l'ANRU, au titre cette fois du NPNRU. Ces nouveaux fonds permettront une transformation en profondeur incluant la rénovation d'une cinquantaine de cases, la construction de nouveaux logements et équipements scolaires, mais aussi l'aménagement de nombreux espaces publics ainsi que le développement des activités commerciales. Pour la municipalité, ce projet marque un pas en avant vers la modernisation de la ville, chef-lieu du département. Le début des travaux est attendu pour 2018.



© XAVIER POINT

MONTREUIL COMME UN BAOBAB



BONUS WEB

Avec sa façade immaculée et ses fenêtres de couleurs vives, le CUB ne passe pas inaperçu. Le CUB, pour « Comme un baobab », est un projet de logement participatif, conçu et piloté par Construire pour les autres - Comme pour soi-même (Cpa-Cps), maîtrise d'ouvrage qui milite en faveur de ce mode d'habitat et de la mixité sociale. Il incarne une nouvelle façon de fabriquer et de vivre la ville en matérialisant, à son échelle, des enjeux essentiels : le développement de nouveaux usages et une autre approche du logement collectif, la mixité sociale et la solidarité avec les moins bien logés, la participation à la vie du quartier...



Inauguration de la résidence Apollo

© VILLE DE MAYOTTE

Convention signée en 2009

2 000 habitants

100 M€ investis globalement sur le quartier

10,16 M€ financés par l'ANRU

700 logements concernés

571 logements réhabilités

138 logements construits sur site et 94 hors site

Grand quartier de Miramas, la Maille 2 a profité d'un renouvellement urbain en profondeur. Projet phare de la ville, il a été le fruit d'une alliance forte entre les différentes parties prenantes.

LE PARI DE L'OUVERTURE

Entretien avec Jérôme Marciliac, chef de projet rénovation urbaine à la Ville de Miramas

Quelle était la situation du quartier avant que le projet ne s'amorce ?

Conçu dans les années 1970, le quartier de la Maille 2 n'avait pas vraiment été achevé. La faiblesse des matériaux utilisés couplée à une morphologie originale avait par ailleurs rendu compliquées les interventions sur le bâti. De plus, le quartier surnommé le « rempart » était très dense et particulièrement enclavé, ne permettant pas aux véhicules de secours ou de sécurité d'y accéder.

Quels sont les axes majeurs du projet de renouvellement urbain ?

Les priorités du projet étaient donc de dédensifier, d'ouvrir le

quartier au reste du territoire mais aussi d'intervenir sur le bâti en permettant une réhabilitation complète des bâtiments. Par ailleurs, un grand soin a été donné au réaménagement des espaces publics, à leur structuration auparavant défaillante. Concernant les équipements publics, un groupe scolaire a été reconstruit (voir « zoom » ci-dessous) et la maison de l'enfance et de la jeunesse a été déplacée pour être implantée dans le quartier.

Au-delà de l'intervention pour l'amélioration de l'habitat, c'est bel et bien l'ouverture du quartier qui a été au centre des réflexions avec, notamment, la création d'un mail piéton nord/sud offrant une traversée agréable. Par ailleurs, la

Maille 2, autrefois isolé des transports en commun, est désormais desservi par trois arrêts de bus faisant entre autres la liaison avec le centre-ville de Miramas.

Un mot sur la concertation ?

Le processus participatif a été enrichissant pour le projet car il a notamment permis, au moyen d'ateliers urbains, de co-construire deux éléments emblématiques du quartier, deux places particulièrement fréquentées. C'est véritablement le projet des habitants qui a vu le jour.

zoom

Une école, et plus encore

Constitué de deux parties, maternelle et élémentaire, le groupe scolaire Paul Cézanne, inauguré fin 2013, est l'un des éléments emblématiques du renouvellement du quartier. Ce complexe possède, en plus des salles de classe, deux salles de sports et un bassin d'apprentissage de la natation. Cette piscine de 160 m² et de 1 m 10 de profondeur en moyenne, permet à tous les enfants de Miramas de nager. « La construction du bassin dans le quartier de la Maille 2 est une volonté politique. Les élèves de toutes les écoles de la ville fréquentent cet équipement, et donc le quartier » précise Julien Marciliac. D'autant que le lieu est beau et agréable. De grandes baies vitrées garantissent un éclairage naturel permanent, pour le plus grand confort des enfants.

Inauguration du groupe scolaire Paul Cézanne



© VILLE DE MIRAMAS



PERPIGNAN, L'ATELIER D'URBANISME DONNE LA VOIX AU PUBLIC



Depuis 1993, L'Atelier d'urbanisme implique habitants et associations de quartier dans le développement de projets urbains majeurs. Lors du Programme National de Rénovation Urbaine, l'association a notamment proposé la carte de Gulliver, immense plan invitant le public à dessiner à même le sol. Aujourd'hui, avec la poursuite des projets à Perpignan, dans le cadre du NPNRU et avec le soutien renouvelé de l'ANRU, elle voit plus grand : création d'une maison du projet avec la Ville ; déroulement de marches exploratoires et d'ateliers urbains ; élaboration de solutions innovantes. Lancée par une start-up, l'application OpenPerpi3D est accessible à tous. Développée prioritairement pour le centre ancien, elle permettra de le visiter en ligne et d'interagir avec les projets en concertation.

www.atelier-urbanisme.fr



RENOUVELLEMENT URBAIN, LE DESIGN S'EN MÊLE

La Plateforme Socialdesign a été lancée en mars dernier au 104, à Paris. Ce réseau de designers, architectes et responsables culturels et associatifs fonctionne comme une interface entre usagers, concepteurs et acteurs politiques et sociaux de différents domaines, dont la rénovation urbaine. Son objectif ? Accompagner la concrétisation de projets de « design social ». À travers l'analyse du contexte, la concertation et la mise en œuvre d'une réponse singulière et adaptée.

www.plateforme-socialdesign.net

« Au CNV, la participation des habitants, ce n'est pas pour faire semblant ! »



© PICTURETANK / RAFAËL TROPET

Témoignage d'Isma Kharfi,
habitante de Pierre-Bénite (69),
membre du collège « Habitants »
du Conseil National des Villes (CNV)

« Je dois ma présence au CNV au directeur du centre social de ma ville. Il m'a incitée à postuler car il me savait investie dans la vie des quartiers sensibles : j'avais candidaté au Conseil citoyen de Pierre Bénite, je suis accompagnatrice scolaire bénévole et je travaille à la Mission locale de Lyon. Le CNV représente avant tout pour moi une opportunité de compréhension de la politique de la Ville. Une opportunité aussi de l'expliquer ensuite aux habitants qui, le plus souvent, ignorent ce que cette instance représente. Au CNV, je me fais réciproquement le relais des difficultés des jeunes, notamment sur le plan scolaire ou de la recherche d'emploi. Nous avons été appelés à nous exprimer sur le projet de loi « Égalité et citoyenneté », qui consacre un volet à l'autonomie des jeunes. J'avoue que le texte ne m'a pas semblé aller assez loin pour les jeunes des quartiers. Mais mes propositions ont été reprises dans l'avis sur l'avant-projet de loi ».



© PICTURETANK / RAFAËL TROPET

Témoignage de Nadir Adrar,
habitant de Sarcelles (95),
membre du collège « Habitants »
du Conseil National des Villes

« Le CNV représente une occasion unique de démocratie participative, que j'ai saisie pour prolonger mon engagement au sein du Conseil citoyen de Sarcelles. J'aimerais notamment que le CNV puisse formuler des avis sur la manière de favoriser un parcours scolaire complet, de la maternelle aux études secondaires. Il faut donner du savoir aux enfants des quartiers, et faire en sorte aussi que ceux qui ont réussi n'aient pas envie de les quitter. Le succès professionnel s'accompagne d'une mobilité géographique ! J'espère sincèrement pouvoir me faire entendre. Au CNV, les groupes de travail associent les représentants des quatre collèges de l'institution, dont les habitants. Nous avons récemment rendu un avis sur l'avant projet de loi « Égalité et citoyenneté ». Je peux vous assurer que certaines propositions des habitants figurent dans le document destiné au ministre ».

CHOISY-LE-ROI

PARCOURS DE VIE



Le photographe Philippe Monges a réalisé pour le groupe Valophis – Expansiel Promotion un recueil illustré de témoignages d'accédants à la propriété sociale, récemment installés dans un immeuble conçu par l'agence d'architecture Philippon-Kalt. **Entretien avec Philippe Monges.**

Quelle est l'origine de l'ouvrage ?

Il est issu d'une rencontre entre mon intérêt personnel pour les parcours de vie que j'aime raconter en associant image et texte — photographe, j'ai aussi un passé de journaliste — et la volonté de l'agence d'architecture Philippon-Kalt et du maître d'ouvrage, Expansiel Promotion, de donner la parole aux acquéreurs de cette nouvelle résidence. Le groupe est fier de *Newburn*, une réalisation ambitieuse par ses innovations sociales et environnementales au sein du quartier ANRU Briand Pelloutier et qui permet un parcours résidentiel à prix maîtrisés. Le département du Val-de-Marne a d'ailleurs présenté l'opération lors de la COP 21.

Que souhaitiez-vous mettre en avant avec ce travail ?

Nous voulions répondre à des questions rarement posées. Pourquoi habite-t-on quelque part ? Choisit-on un immeuble, une ville, un territoire ou un paysage ? Comment se projette-t-on dans un logement ? Le bâtiment, ses matériaux, ses performances sont-ils déterminants ? De tels récits contri-

buent à une meilleure compréhension des motivations des habitants, qui enrichit la culture de l'entreprise. À ce titre, Valophis diffusera l'ouvrage au sein de ses services. Parallèlement, le livre peut se révéler créateur de lien entre les habitants qui le découvriront lors d'un événement. Les témoignages personnels stimulant les échanges.

Que disent-ils, en résumé ?

Newburn croise des intérêts divers : la localisation à Choisy-le-Roi, la qualité environnementale, la présence de loggias, l'esthétique architecturale du bâtiment avec sa façade bois... Tous les accédants reconnaissent, dans le même temps, l'importance des aides financières proposées : prime ANRU, PTZ Plus, TVA à 5,5%. Ce dispositif global de subvention leur a souvent permis de bénéficier d'une pièce supplémentaire, ou tout simplement de franchir le pas : devenir, enfin, propriétaire.

WWW+ philippe.monges.fr
groupevalophis.fr
philippon-kalt.fr



Une famille habitante de la résidence *Newburn*



La remise du prix ANRU à l'association VRAC

« S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS » VRAC, PRIX SPÉCIAL ANRU

Les quatre lauréats de l'édition 2015 du concours « *S'engager pour les quartiers* » ont été annoncés le 22 mars dernier lors d'une cérémonie à l'Assemblée nationale. Organisée par l'ANRU et la Fondation Agir contre l'Exclusion (FACE) pour la cinquième année consécutive, le concours sélectionne tous les ans des projets d'innovation économique, sociale et environnementale dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Parmi les initiatives retenues, le projet VRAC – Vers un Réseau d'Achat en Commun – s'est également vu décerner le prix spécial ANRU de 10 000 €, qui s'ajoute à la dotation remise à chaque lauréat. Le dispositif permettra aux habitants des quartiers défavorisés de la Communauté Urbaine de Lyon d'accéder, à moindre coût, à des produits de consommation courante de qualité, notamment biologiques ou issus de circuits-courts.



STAINS, LE RÉEMPLOI, AVEC ART

Adeptes du réemploi, Bellastock fait de la démolition une ressource. Cette association d'architectes préfère d'ailleurs le terme de déconstruction, qui dit la capacité à préserver certains matériaux en vue de les réutiliser. Au Clos Saint-Lazare, à Stains, la déconstruction d'une tour a permis de réaliser les prototypes d'un cheminement, de jardinières, d'abris à vélos ou à poubelles. Deux autres tours fourniront prochainement de quoi passer à de nouvelles réalisations. Le projet sera par ailleurs accompagné dans le cadre du PIA « Ville durable et Solidaire ».

WWW+ bellastock.com

LES PROTOCOLES, ÇA AVANCE !

Feuille de route des futurs projets de renouvellement urbain, les protocoles de préfiguration sont élaborés par les porteurs de projet, en association avec l'ANRU. La garantie d'une bonne adaptation au contexte local, d'une vision à long terme et d'une action partenariale. Focus sur six exemples parmi les premiers signataires.

CHIFFRES CLEFS

- 10 protocoles signés
- 37 protocoles passés en Comité d'Engagement
- 47 dossiers en cours d'examen



Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, lors de la signature du protocole de préfiguration d'Auch, en janvier 2016

MEAUX TOUT EN CONTINUITÉ



« À Meaux, l'un des premiers objectifs fut de ne pas créer de rupture entre la fin du premier programme de rénovation et les nouvelles opérations, ce qui aurait été susceptible de produire des effets de frontières. Aujourd'hui, nous poursuivons la reconstruction des logements, tout en tirant parti des bénéfices de la diversification de l'habitat, qui a parfaitement fonctionné dans le 1^{er} PRU. » déclare Philippe Leterme, directeur de l'aménagement et de l'urbanisme de la ville de Meaux. Dans cette commune à la dynamique de construction assumée, le relogement en vue des prochaines démolitions a ainsi débuté de manière anticipée trois mois à peine après la signature du protocole de préfiguration.

► Signé le 14 décembre 2015

PERPIGNAN PLACE AU CENTRE

À Perpignan, c'est le centre ancien qui concentre l'attention du protocole de préfiguration. Le quartier mêle diverses problématiques ayant trait à l'habitat indigne, dans un contexte où la composante patrimoniale est aussi importante que la question sociale.

► Signé le 21 décembre 2015

AUCH PRIORITÉ À L'EMPLOI

Auch est la preuve que le renouvellement urbain ne s'intéresse pas qu'aux agglomérations urbaines. Pôle urbain en zone rurale, elle trouve sa place dans la nouvelle géographie prioritaire avec le quartier du Grand Garros, un des 200 quartiers d'intérêt national du NPNRU. Pour parvenir à un renouvellement efficace et durable, la collectivité a choisi de privilégier l'accès à l'emploi et de miser sur la mixité sociale à l'échelle du quartier, afin de réduire les inégalités. Aujourd'hui, le Grand Garros concentre 98% de logements sociaux.

► Signé le 16 janvier 2016

TOURS PRIORITÉS PARTAGÉES

Le protocole de préfiguration couvre quatre quartiers : Sanitas, Maryse-Bastie, Rabaterie et Rabière. Ils partagent une même exigence : devenir les secteurs préférés de l'intensification urbaine du cœur métropolitain tourangeau. Les projets à venir viseront donc à poursuivre les transformations en cours et à renforcer l'accessibilité et l'attractivité de ces territoires. Sanitas, par exemple, s'apprête à devenir à terme un moteur du rayonnement du centre de Tours.

► Signé le 19 février 2016

BESANÇON OBJECTIF « SMART CITY »

Deux quartiers sont concernés par le NPNRU : la Grette et la Planoise. Ce dernier poursuivra la mue initiée lors du premier programme avec l'ambition de devenir la smart city de l'agglomération, soit un site d'innovation et d'excellence numérique expérimentant de nouveaux outils et usages — notamment participatifs — dans les domaines du développement économique et de l'éducation. Au cœur de cet objectif, un projet de coopérative numérique favorisant le co-working et l'apprentissage dans les secteurs économiques innovants.

Pour la Grette, proche du centre-ville, le désenclavement, la mixité et un travail approfondi sur les problématiques sociales et d'insécurité sont au centre des réflexions.

► Signé le 21 avril 2016

ÉVRY VERS L'ÉQUILIBRE

La communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart (ex Évry Centre Essonne), qui compte plus de 115 000 habitants, souhaite se positionner comme « un pôle d'équilibre » de la métropole du Grand Paris. Pour ce faire, l'intercommunalité entend notamment s'appuyer sur la diversification fonctionnelle des quartiers. Le protocole de préfiguration se préoccupe, par ailleurs, des risques de décrochage des valeurs immobilières des quartiers politique de la Ville de l'agglomération. Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart souhaite ainsi mieux intégrer ces derniers dans la stratégie de développement du territoire, tout en limitant les risques de paupérisation.

► Protocole de préfiguration en cours de signature

RETROUVEZ D'AUTRES EXEMPLES SUR LE DIGIMAG

BONUS WEB



© LAURENCE DANIERE
Square Averroès, Lyon

GRAND LYON

14 QUARTIERS RETENUS DANS LE NPNRU

Quartiers d'intérêt national et d'intérêt régional confondus, l'agglomération du Grand Lyon compte 14 sites retenus au titre du NPNRU. Cette multiplicité n'entrave cependant pas la réflexion commune sur les projets menée à l'échelle métropolitaine, réflexion que Gérard Collomb, président du Grand Lyon, affirmait récemment vouloir développer. Quatre priorités ont été identifiées : le logement, l'activité économique, les transports et l'éducation. La métropole, en charge notamment de la gestion des collèges, souhaite ainsi lutter contre le décrochage scolaire en rééquilibrant les moyens à l'échelle de l'agglomération.

SUD-OUEST, LES COLLECTIVITÉS ENSEMBLE

Début février, Philippe Saurel, président de Montpellier Méditerranée Métropole, et Carole Delga, présidente de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, ont annoncé vouloir réfléchir collectivement à leurs compétences croisées en matière de développement économique, de transport ou encore de tourisme.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) prévoyant la possible délégation de compétences de la région vers la métropole, les deux structures ont d'ores et déjà entamé un dialogue de fond pour prévenir les besoins du territoire. Parmi les enjeux centraux de ce partenariat se trouve notamment la contractualisation de la politique de la Ville.

FRANCE URBAINE, DES RÉPONSES ET DES QUESTIONS

Entretien Jean-Luc Moudenc, président de France Urbaine, président de Toulouse Métropole

Réunissant élus de grandes villes et d'intercommunalités, l'association France urbaine dialogue avec les pouvoirs publics et participe aux réflexions sur le fait urbain. Et prioritairement le renouvellement urbain.

En matière de renouvellement urbain, quelles sont les positions de France urbaine ?

Les élus membres de France urbaine sont attachés à décliner mixité sociale et urbaine, dans le cadre des textes en vigueur. Ils veillent aussi à traiter des enjeux d'équipements structurants qui participent puissamment aux réaménagements et requalifications dont certains « morceaux de ville » ont besoin, dans un contexte budgétaire par ailleurs tendu. Cela passe également par les écoles et la mixité fonctionnelle. La mixité fonctionnelle, autour d'une offre de commerces, mais aussi de bureaux et de logements, est une autre réponse pour éviter les phénomènes de spécialisation spatiale et sociale observés dans le passé. En filigrane, il s'agit d'arriver à des politiques de peuplement équilibrées, permettant d'attirer les classes moyennes et d'organiser des parcours résidentiels dynamiques. Ces enjeux doivent trouver une réponse adaptée par la coordination des dynamiques sociales et urbaines autour de véritables projets de territoire en concordance avec les logiques des nouveaux contrats de ville.

Vous manifestez quelques préoccupations de financement du renouvellement urbain...

Le financement du NPNRU, qui court sur les dix prochaines années, est un sujet régulièrement soulevé par les élus de France urbaine. De fait, ce deuxième programme n'aura pas l'ampleur du premier, qui aura bénéficié de près de 50 milliards d'euros de d'investissements, tous financeurs confondus (dont 12 milliards ANRU). Ce sera de l'ordre de 20 milliards d'euros sur le deuxième programme (dont 5 Mds ANRU apportés par les partenaires sociaux d'Action logement). L'in-

quiétude sur la soutenabilité financière de ce deuxième programme est d'autant plus forte que des conventions financières issues du PNRU restent encore à solder.

Les élus sont aussi demandeurs de souplesse et de réactivité dans les procédures et règles de financement de l'ANRU, qui doit être un facilitateur des projets locaux.

Nous courons le risque de voir des chantiers sur le point d'être lancés s'enliser et être, à terme, gelés par les exécutifs locaux. Le niveau de participation financière des autres acteurs est aussi un point de vigilance, en particulier les conseils régionaux avec, en toile de fond, la renégociation des Contrats de plan État/région signés en 2015, avant le renouvellement des exécutifs régionaux.



© FRANCE URBAINE

La question de la gestion urbaine de proximité, en contrepartie de l'exonération de TFPB* dont profitent les bailleurs sociaux dans les quartiers prioritaires, est un autre dossier important, alors que certains organismes HLM ne joueraient pas suffisamment le jeu des compensations sur certains sites. Le ministère est sensibilisé à ce sujet depuis plusieurs semaines et France urbaine est en contact étroit avec l'USH, afin que des réajustements rapides et des mesures de suivi soient engagés.

* Taxe foncière sur les propriétés bâties



BASTIA, UN CONTRAT DE VILLE SANS DÉCHET

Aux thèmes essentiels du Contrat de ville que sont la cohésion sociale, le renouvellement urbain et le développement économique, vient s'ajouter, dans l'agglomération bastiaise, une orientation particulière : la gestion des déchets et la généralisation du tri sélectif. Une thématique élevée, en 2016, au rang de priorité par la communauté d'agglomération et la Ville de Bastia, pour répondre aux préoccupations habitantes formulées dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité. Directement inscrit dans le contrat de ville 2015-2020, un appel à projets a été lancé en janvier pour concrétiser des actions innovantes, notamment autour de la sensibilisation des habitants au tri sélectif. Une centaine de projets, relevant de l'ensemble des priorités du Contrat de ville, ont été reçus et seront sélectionnés prochainement.

LA MAISON QUI DÉMÉNAGE, BIENTÔT DANS LES PRU ?



Habitat et Humanisme est une association qui agit depuis 30 ans en faveur des mal-logés. Toujours en recherche de solutions innovantes, elle a mis au point, avec Univers & Conseils, la *Maison qui déménage* : une maison de qualité, éco-responsable, démontable, pour une solution de logement immédiate, temporaire et digne. La MQD ne laisse aucune empreinte sur son terrain d'implantation. Elle peut être remontée ailleurs, transformée pour s'adapter à une famille ou un site différents. Il est aisé d'imaginer des développements en partenariat avec les bailleurs des projets ANRU, et notamment pour l'utilisation temporaire de réserves foncières, terrains gelés ou laissés libres par les démolitions.

Pour les contacter : www.habitat-humanisme.org

ET POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR LE DIGIMAG !



© UNIVERS & CONSEILS

QUAND FISCALITÉ ET LOGEMENT FONT BON MÉNAGE

La loi de finances 2016 offre de nouveaux avantages fiscaux, tout en prolongeant d'autres, pour favoriser les opérations d'accession sociale dans les quartiers du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain et, plus largement, dans les quartiers prioritaires. Elle étend les réductions d'impôts aux quartiers d'habitat ancien dégradé retenus au titre du NPNRU, et modifie, toujours dans ce même cadre, les conditions régissant le locatif intermédiaire et le locatif social. Elle élargit et assouplit également les conditions d'attribution et les modalités des prêt à taux zéro pour financer la primo-accession à la propriété.

ARTICLE INTÉGRAL SUR LE DIGIMAG



USAGES NUMÉRIQUES, UN ATOUT D'ÉGALITÉ POUR LES QUARTIERS

En 2014-2015, Villes au Carré (réseau d'acteurs des politiques de la Ville en région Centre-Val de Loire et ex-région Poitou-Charentes) a mené une action sur les usages numériques dans les quartiers en région Centre pour sensibiliser les acteurs à leurs multiples enjeux. Des initiatives locales en matière d'insertion, de développement économique et de participation ont été valorisées à ce titre. Exemple de l'apport du numérique aux projets d'aménagement, la cartographie d'un quartier de Joué-lès-Tours a été mise au service de la Gestion Urbaine de Proximité, clarifiant et optimisant les actions des acteurs de terrain. Les perspectives de développement issues du territoire qui ont émergé à cette occasion sont désormais susceptibles d'enclencher une dynamique régionale.



© VILLES AU CARRÉ



INSÉRER PAR L'ARTISANAT

Association solidaire, LIBI NA WAN a été créée en 1994 pour favoriser, par l'artisanat notamment, l'insertion économique et sociale de la population Businengé, à Kourou, en Guyane.

Proposer des réponses aux jeunes du bidonville de Kourou en manque de perspectives professionnelles : c'est l'objectif auquel s'est attachée Libi Na Wan en leur proposant un accompagnement social quotidien. L'association les forme de manière à ce qu'ils puissent vivre de leur art. Des actions orientées autour du savoir-faire Tembe – artisanat traditionnel et socle de la culture Businengé. Les ateliers-école et les chantiers d'insertion sont consacrés à la cuisine traditionnelle, la broderie, la sculpture...

Plus récemment, et pour répondre aux besoins croissants des personnes en difficulté d'insertion – quels que soient leur origine et leur quartier – l'association a créé deux nouveaux chantiers d'insertion sociale et économique promoteurs en termes d'emploi : menuiserie-ébénisterie et métiers du bâtiment avec la construction de « carbets » (hutte sans mur servant d'abri) pour la commune, et la rénovation de logements, dans le cadre du projet ANRU.



ET POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR LE DIGIMAG !

WWW+ association-libi-na-wan-kourou.fr

ÉTAT DES LIEUX



Tour(s)Habitat, propriétaire bailleur de la quasi-totalité des 4 000 logements présents sur le quartier du Sanitas, à Tours, a décidé, en amont de la signature du nouveau Contrat de ville, d'initier un travail de réflexion sur le devenir du quartier. Avec l'appui d'un architecte-urbaniste (Agence ARCHETUDE), le bailleur a mis à la disposition des acteurs associés à la signature du Contrat un document-cadre. Celui-ci comprend un diagnostic qui caractérise chaque ensemble immobilier du quartier et identifie les dysfonc-

tionnements urbains. Réalisé en croisant de nombreuses données (vacance, valeur nette comptable, mutabilité du bâti...), il a également recueilli les souhaits des élus et techniciens de la ville, au travers d'entretiens et de visites de terrain. La phase d'élaboration du projet de renouvellement urbain a permis de proposer des pistes de mutation concrètes à l'échelle du quartier. Présenté en Comité d'Engagement ANRU fin 2015, ce travail sera repris par la Ville comme base de réflexion pour l'étude de conception urbaine dans le cadre du protocole de préfiguration.

LOGEMENT STABLE POUR TOUS !

Aujourd'hui, plus que jamais, le logement représente l'une des clés essentielles dans la lutte contre l'exclusion et l'isolement des personnes fragilisées. Plus de 3,6 millions de personnes sont actuellement en situation de mal-logement en France, et sont ainsi souvent concernées par des problèmes sociaux et sanitaires. Cette réalité touche de plus en plus de ménages modestes, de jeunes, de personnes isolées et de familles nombreuses exclues des dispositifs d'accès aux logements, mêmes sociaux.

Parce que toute personne devrait pouvoir bénéficier d'un logement décent et le garder, le programme Habitat, développement social et territoires de la Fondation de France soutient depuis maintenant 13 ans des projets de logements stables. Cet organisme renouvelle pour 2016 son appel à des projets capables d'impliquer les habitants dans la co-construction durable de leurs espaces de vie.

Candidatez avant le 9 septembre 2016 sur fondationdefrance.org !

WWW+ www.fondationdefrance.org/article/habitat



Chantier participatif de rénovation porté par l'association Franciade en 2015

CONSULTER DES EXEMPLES DE PROJETS RETENUS POUR 2015 SUR LE DIGIMAG



Entretien avec **Hélène Geoffroy**, secrétaire d'État en charge de la politique de la Ville

L'éducation dans les quartiers prioritaires est l'une de vos préoccupations centrales.

En quoi cette question constitue-t-elle un enjeu majeur du volet urbain du NPNRU ?

L'école est le premier lieu qui rassemble les habitants autour d'un projet commun, celui de la réussite de son enfant. Elle est aussi la première incarnation dans notre pays de la République, ce dénominateur commun à chaque génération, avec ses évocations, ses souvenirs ancrés en chacun de nous. Mais, plus encore, elle doit être cet outil de la promotion sociale. Elle est le lieu où se décide la réussite de la mixité.

Il faut pouvoir réhabiliter, rénover, restructurer nos écoles qui ont vieilli avec les ZUP, avec les premiers grands ensembles. C'est ce que nous avons fait dès le premier Programme National de Rénovation Urbaine, où près de deux milliards d'euros ont été investis pour l'amélioration des écoles.

Il nous faut des écoles du beau, de la performance, de l'excellence dans les quartiers populaires. Non seulement parce que les enfants de nos quartiers, de nos banlieues doivent avoir accès au meilleur, mais aussi parce que des écoles de qualité favorisent la mixité sociale.

Des annonces ambitieuses en la matière ont été faites dans le cadre du dernier Comité Interministériel à l'Égalité et la Citoyenneté, à Vaulx-en-Velin. Un plan d'investissement et de rénovation important des écoles situées en quartiers prioritaires a été annoncé. Ce plan, je l'ai soutenu, je l'ai appelé de mes vœux parce que l'école doit être au cœur de notre action. Plus que tout autre équipement public, elle incarne la promesse républicaine.

Vous affirmiez récemment que les habitants devaient pouvoir influencer sur les

orientations des projets de renouvellement urbain. Au-delà des dispositifs obligatoires prévus dans le nouveau cadre législatif, pensez-vous les porteurs de projet, et notamment les élus, prêts à cette nouvelle donne ?

Si ce gouvernement a souhaité la mise en œuvre des Conseils citoyens, ce n'est pas un hasard. Cela vient d'une conviction, présente et qui s'est confirmée avec le rapport Mechmache - Bacqué : l'efficacité des politiques publiques est liée à l'adhésion des habitants. Nous ne pourrions pas être efficaces à leur place. Nous devons construire avec eux, afin de bénéficier de leur expertise d'usage.

Dans une période où nous avons un grand besoin de citoyenneté et de démocratie, montrer que les quartiers populaires sont à l'avant-garde de la revitalisation démocratique est un projet politique extrêmement puissant, qui irriguera l'ensemble de notre pays, c'est une évidence. D'ailleurs, je rappelle que c'est précisément dans ces quartiers que les instruments de participation des habitants sont les plus forts en France. Comparez les dispositifs de participation dans les projets urbains, petits ou grands et dans les projets de renouvellement urbain, et vous constaterez que les acteurs de l'aménagement peuvent prendre modèle sur ce qui a été accompli, et ce qui sera fait demain, dans les quartiers.

Désormais, grâce à la loi que nous avons fait voter, il y a en France quelque 850 conseils citoyens. Il y en avait 350 à la même période l'année dernière. Ces conseils sont autonomes dans leur fonctionnement. Ils permettent de co-construire, avec l'État, les collectivités locales, les urbanistes et les aménageurs, les orientations du projet urbain.

Très vite a émergé des Conseils citoyens une volonté de leurs membres de se former à la participation. Un budget va donc être dédié à la formation, tant sur les questions de renouvellement urbain que sur les sujets dont les habitants se saisiront.

Nous aurons ensuite à réussir collectivement la prise en compte efficiente des avis, propositions et recommandations formulés par les habitants, afin de crédibiliser l'action publique.

« L'ÉCOLE INCARNE LA PROMESSE RÉPUBLICAINE »



© HERVÉ HAMON

VERSION INTÉGRALE
SUR LE DIGIMAG

BONUS
WEB

www+ ville.gouv.fr



« ACTION LOGEMENT SERA PLUS EFFICIENT, PLUS LISIBLE, PLUS ÉQUITABLE »

Entretien avec **Jean-Baptiste Dolci**, vice-président d'Action Logement et vice-président de l'ANRU

© ALBERTO BOCOS

Quels sont les objectifs de la réforme engagée par Action Logement depuis avril 2015 ?

Dans un contexte économique difficile et d'emploi particulièrement dégradé, où le poids des dépenses de logement dans le budget des ménages s'est globalement accru et où le passage par un contrat temporaire devient la norme, la difficulté à se loger constitue un obstacle à la mobilité et à l'emploi. Face à cette urgence, les partenaires sociaux ont engagé, il y a un an, la transformation d'Action Logement pour renforcer ce formidable outil au service de 14 millions de salariés répartis au sein de plus de 220 000 entreprises.

Nos objectifs sont ambitieux mais essentiels pour répondre aux besoins réels des entreprises et de leurs salariés : doubler, d'ici 5 ans, le volume de constructions et augmenter de 20 % le nombre de bénéficiaires de nos services.

Quant à notre mission d'intérêt général en matière de politique de rénovation urbaine, nous engageons un plan d'investissement massif en faveur

des quartiers. La contribution des emplois de la PEEC (Participation des entreprises à l'effort de construction) doit permettre de favoriser la mixité sociale, de soutenir la diversité de l'habitat et de rendre les quartiers plus apaisés et plus attractifs pour les salariés.

Les vingt CIL (Comités Inter-professionnels du Logement) cèdent la place à un groupe national. Qu'attendre de cette reorganisation ?

Un groupe national, certes, mais implanté localement. En effet, doté d'un maillage territorial optimisé et d'une gouvernance paritaire renforcée au sein des 13 régions, nous sommes convaincus que le futur groupe nous permettra d'être plus réactifs, plus productifs et encore plus socialement responsables. Notre réforme est aujourd'hui solidement engagée. Action Logement sera plus efficient, plus lisible, plus équitable. Tous les salariés des entreprises cotisantes, notamment les jeunes actifs, les salariés fragiles ou en mobilité professionnelle, pourront avoir accès aux mêmes ser-

vices, voilà l'engagement que nous avons pris.

Nous continuerons à assurer l'équité de l'accès aux financements à tous les bailleurs, quel que soit leur statut, pour développer une offre locative abordable et diversifiée faisant toute sa place aux enjeux de mixité sociale.

En tant que premier financeur de l'ANRU, quelles premières analyses Action logement peut-il tirer de la mise en œuvre du NPNRU ?

L'intervention d'Action Logement dans le financement de l'ANRU représente 93 % des dépenses du NPNRU, soit cinq milliards d'euros. Cela correspond à 20 % de la PEEC. La convention entre l'État, Action Logement et l'ANRU régissant le NPNRU a été signée en octobre dernier. Elle s'inscrit dans nos engagements pluriannuels actés avec l'État jusque fin 2019. Un quart des conventions de préfiguration a déjà été arbitré en Comité d'Engagement dans lequel Action Logement joue un rôle actif. C'est un rythme très soutenu. Nous sommes très sen-

sibles lors des Comités d'Engagement au respect des finalités du Comité Interministériel Égalité et Citoyenneté de mars 2015 à propos de la mixité dans les quartiers.

Cette forte contribution nous invite à être exigeants pour le développement d'une offre de logements attractive pour les salariés. Elle oblige l'ANRU à porter haut l'ambition de mixité.

Nous sommes attentifs à ce que les projets financés par l'ANRU rendent crédibles la production de logements libres, en locatif comme en accession. Nous veillons à la bonne analyse des conditions de marchés immobiliers, à l'évolution des marchés de l'emploi. 80 % des zones d'emploi de notre pays accueillent au moins un quartier prioritaire de la politique de la Ville !

Nous sommes aussi au contact et en lien avec les élus pour définir les meilleures options concernant le logement, bien en amont de la validation du Comité d'Engagement de l'ANRU.

[www+ actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)



MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE, LE COUP DE POUCE DE L'ANRU

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU finance un dispositif qui vise à favoriser la mobilité résidentielle des ménages vers des logements neufs à bas loyers. **Hélène Gros, chargée de mission coordination réglementation à l'ANRU**, nous détaille son fonctionnement :

« Pour faciliter le parcours résidentiel des ménages issus des logements démolis ou lourdement réhabilités avec les financements de l'ANRU, une indemnité forfaitaire pour relogement, avec minoration de loyer, peut être accordée à l'organisme HLM accueillant le ménage à reloger, sous conditions. Tout d'abord, il faut que le relogement définitif soit réalisé dans un logement locatif social neuf ou conventionné APL depuis

moins de cinq ans. Ensuite, le loyer inscrit dans le bail du ménage relogé doit être fixé au maximum au plafond de loyer APL du ménage concerné.

Le montant du forfait, non modulable, est fonction de la typologie du logement dans lequel le ménage est relogé : 1500 € pour un T1 ou T2, 4 000 € pour un T3 ou T4, 5 000 € pour un T5 ou plus. Il permet de compenser la minoration de loyer consentie au ménage. Le nombre de forfaits est dimensionné dans la convention pluriannuelle du NPNRU, au regard des besoins identifiés, notamment dans la phase de préfiguration.

Une note d'instruction du directeur général de l'ANRU précise les modalités d'octroi de cette aide, en lien avec la stratégie de relogement et d'attribution définie localement. »



Logements neufs aux Minguettes, Vénissieux

© PIERRE GILBERT

AMIENS, LE PRÉSIDENT SUR LE TERRAIN

Le 11 mars dernier, François Pupponi, président de l'ANRU, accompagné d'une délégation menée par Alain Gest, président de la communauté d'agglomération Amiens Métropole, a visité le quartier Pierre-Rollin. Ce dernier a été retenu, en 2015, au titre du NPNRU. Deux autres quartiers de l'agglomération amiénoise, Étouvie et Amiens Nord, font déjà l'objet de projets de rénovation urbaine au titre du premier programme.



François Pupponi, président de l'ANRU, Hubert Delarue, vice-président d'Amiens Métropole en charge de la politique de la Ville et Martin Domise, maire-adjoint d'Amiens.

© LAURE ROUSSEIN / AMIENS-MÉTROPOLE

FRARU : ÉCHANGES ULTRA-MARINS

Les 5 et 6 avril derniers, Le Gosier, en Guadeloupe, accueillait le FRARU Antilles-Guyane. Deux jours d'échanges entre les professionnels de la rénovation urbaine, qui œuvrent sur les six communes engagées dans des projets de rénovation au titre du PNRU, ainsi que sur la préparation des futurs projets inscrits dans le NPNRU. Prochaine étape, le forum La Réunion-Mayotte, dernier du cycle 2015-2016 qui se tiendra les 14 et 15 juin.

NOMINATION À L'ANRU

Depuis janvier 2016, **Sarah Lacoche est la nouvelle directrice de l'administration, des finances et des systèmes d'information.** Elle succède à Laurent Doré, qui occupait ce poste depuis février 2012.



© JF JUADDE



© JF JUADDE

Caroline Bollini devient directrice de la Stratégie et de l'Accompagnement des Acteurs, en remplacement de Franck Caro. Elle était auparavant directrice adjointe.

QUAND L'ÉCOLE URBAINE PENSE L'ÉCOLE

Attractivité et mixité scolaire sont des priorités gouvernementales. Et le thème d'une rencontre récente entre acteurs de la ville, représentants de l'éducation nationale, chercheurs et étudiants à Sciences Po Paris.

L'atelier-débat « École et renouvellement urbain » du 14 avril dernier a donné le coup d'envoi d'un cycle de conférences organisé par l'ANRU et l'École urbaine de Sciences Po Paris, active depuis deux ans. Leurs directeurs respectifs, Nicolas Grivel et Brigitte Fouilland ont invité les participants à approfondir la question de l'articulation entre école et renouvellement urbain : cette articulation est un élément majeur de l'attractivité des territoires, les familles choisissant leur lieu de résidence notamment en fonction de la qualité de l'offre scolaire. À ce titre, le premier programme national de rénovation urbaine a consacré 600 millions d'euros de subventions, qui ont généré 2 milliards d'euros d'investissements pour les équipements scolaires et parascolaires du premier degré. Dans le cadre du NPNRU, l'Agence souhaite poursuivre son implication pour la création ou la rénovation des équipements scolaires de proximité et accompagner les porteurs de projets, en partenariat avec l'Éducation Nationale et le CGET, dans une réflexion plus large sur la carte scolaire, le projet éducatif, le lien avec la communauté éducative et les parents d'élèves, acteurs majeurs de la réintégration des quartiers dans la cité. Quatre intervenants ont apporté leur éclairage dans leurs propres domaines de compétence.

PROJETS PLURIELS

Directrice du projet de renouvellement urbain de Villiers-sur-Marne, Marie-Annick Beurmez a exposé les défis auxquels il a fallu faire face pour travailler finement le projet de reconstruction de plusieurs écoles du premier degré, en lien avec un redécoupage de

la carte scolaire et la programmation d'une offre immobilière en accession sur le quartier des Hautes Noues. Aujourd'hui, les premiers bilans sont encourageants.

Josette Belloq, première adjointe de la ville de Lormont, déléguée à l'éducation a d'expérience, a mis l'accent sur l'importance d'une implication très large et très amont des parents d'élèves pour la réussite d'un projet d'établissement, qui est avant tout un projet politique, autant qu'éducatif, social et urbain.



MIXITÉ SCOLAIRE

Directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale, chargé du second degré à l'Académie de Paris, Luc Pham a ensuite détaillé les différents leviers existants

pour régénérer l'image et améliorer la mixité dans les établissements scolaires, en pensant le parcours scolaire de la maternelle au lycée : amélioration du climat scolaire, réflexion sur l'offre scolaire et péri-scolaire, travail sur la place des familles à l'école et développement du partenariat autour de la co-éducation, politiques de sectorisation et d'affectation des publics dans les établissements scolaires, certains départements initiant des secteurs multi-collèges par exemple.

Agnès Van Zanten, directrice de recherche au CNRS, spécialiste des questions scolaires, a pour sa part analysé la diversité des causes et les conséquences de la ségrégation scolaire, qui est de son point de vue essentiellement liée aux stratégies des familles mais aussi des établissements. Elle a souligné le lien entre ségrégation urbaine et ségrégation scolaire, dont les conséquences négatives se font ressentir sur le niveau des apprentissages, les interactions entre élèves, et la nécessité d'un portage institutionnel pour travailler sur la question de la mixité scolaire. Dans le cas contraire, elle est sanctionnée par un nivellement de l'apprentissage par le bas.

Des analyses largement partagées par Hélène Geoffroy, secrétaire d'État chargée de la politique de la Ville, venue clore la rencontre, qui a réaffirmé les ambitions de l'action gouvernementale en matière d'école, tant au niveau de la qualité des bâtiments scolaires que du projet scolaire, élément essentiel de la cohésion sociale.

BONUS
WEB

RETROUVEZ L'ATELIER
EN PHOTOS SUR LE DIGIMAG

AMI Ville durable et solidaire

Les quartiers de la politique de la Ville doivent contribuer à la réalisation d'un environnement urbain plus durable. Tel est l'objectif de l'Appel à Manifestations d'intérêt « Ville durable et solidaire » dont les lauréats ont été annoncés le 25 janvier par Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Louis Schweitzer, Commissaire gé-

20 PROJETS DURABLES RÉCOMPENSÉS

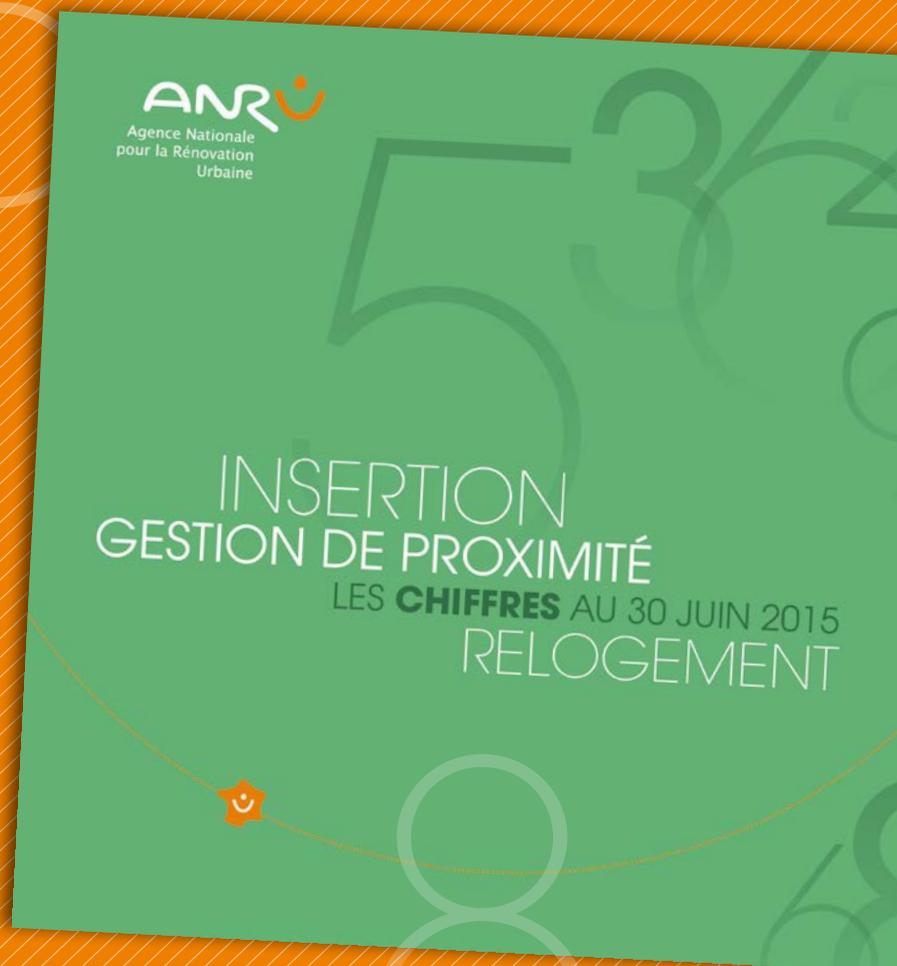
néral à l'investissement, et François Pupponi, président de l'ANRU. Les 20 projets sélectionnés bénéficieront de 70 millions de crédits du PIA (Programme d'Investissements d'Avenir) pour développer des approches écologiques innovantes en lien avec la rénovation urbaine. Diverses, les solutions proposées font largement appel à la participation

de la population. Saint-Étienne mise, par exemple, sur la ville connectée. Les habitants contribueront à la collecte de données utiles à une gestion plus écologique de leur quartier via notamment des applications mobiles.

Retrouvez le film présentant la démarche sur www.anru.fr, rubrique Médiathèque / Vidéotheque

INSERTION, GUP, RELOGEMENT

TOUS
LES CHIFFRES
2015 SONT
EN LIGNE SUR
WWW.ANRU.FR



Forum
inter Régional
des Acteurs du
Renouvellement
Urbain

RÉUNION MAYOTTE

**Le dernier rendez-vous
du cycle 2015-2016**

les 14 et 15 juin prochains
à l'hôtel Mercure Créolia

